

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2023

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

CHAPITRE 07

**MINISTERE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE**

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	10
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	11
3.1. BILAN TECHNIQUE	11
3.2. BILAN FINANCIER	13
3.3. PERSPECTIVES	14
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	15
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	16
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	21
6. PROGRAMME 161: ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	25
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	27
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	29
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	29
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	36
7. PROGRAMME 162: CONTRIBUTION A LA PROMOTION DES LIBERTES PUBLIQUES ET SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS	37
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	39
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	41
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	41
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	47
8. PROGRAMME 163: DEVELOPPEMENT DU DISPOSITIF NATIONAL DE PROTECTION CIVILE	49
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	51
8.2. STRATÉGIE PROGRAMME	53

8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	53
8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	59
9.	PROGRAMME 164: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE DOMAINE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	61
9.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	63
9.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	65
9.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	65
9.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	77

NOTE EXPLICATIVE

Pour le compte du prochain triennat budgétaire, et en conformité avec les orientations stratégiques de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), le MINAT s'est fixé pour objectif stratégique de « promouvoir une administration préfectorale de proximité et d'action au service du développement, de la paix sociale et de la sécurité des personnes et des biens », en contribuant à la mise en œuvre des trois (03) défis ci-après, énoncés au Pilier 4 de la SND30 (Gouvernance, Décentralisation et Gestion Stratégique de l'Etat):

le renforcement de l'État de droit et la protection des droits humains;
l'intensification de la lutte contre l'insécurité, la criminalité et le terrorisme;
le renforcement de la prévention et de la gestion des crises.

Pour atteindre la vision stratégique sus-indiquée, le MINAT entend mettre en œuvre quatre (04) programmes dont trois (03) programmes opérationnels et un (01) programme support, articulés de la manière suivante :

Programme 161 : Administration du territoire ;

Programme 162 : Contribution à la promotion des libertés publiques et sécurité des personnes et des biens ;

Programme 163 : Développement du dispositif national de protection civile ;

Programme 164 : Gouvernance et appui institutionnel dans le domaine de l'administration du territoire.

Ce cadre logique revu et actualisé est le résultat des travaux d'arrimage des programmes à la SND30, en vue d'une prise en compte plus incisive des priorités nationales de l'heure.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Pour la deuxième phase du scénario de la Vision de Développement du Cameroun, dont l'objectif est de faire du Cameroun un pays « émergent, démocratique et uni dans sa diversité à l'horizon 2035 », le pays s'est doté d'un instrument stratégique arrimé à l'Agenda 2030 des Nations Unies, articulé autour des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Ce nouveau cadre de référence décennal, baptisé « Stratégie Nationale de Développement » 2020-2030 (SND30), met un accent particulier sur la transformation structurelle de l'économie et le développement inclusif, intègre l'action du MINAT dans son 4^e Pilier : « gouvernance, décentralisation et gestion stratégique de l'État », plus spécifiquement sur le segment du « renforcement de l'État de droit et de la sécurité des personnes et des biens. »

En cette matière, les enjeux et défis sont pluriels pour le Cameroun et concernent principalement :

- les défis sécuritaires, politiques, économiques et sociaux du fait des tensions sociopolitiques et sécuritaires dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;
- la poursuite de la lutte contre le terrorisme organisé de BOKO HARAM dans la Région de l'Extrême-Nord et autour du Bassin du Lac Tchad ;
- les incursions sporadiques de groupes armés venus de la frontière-Est, dont les actes isolés affectent les populations des Régions de l'Adamaoua et de l'Est ;
- la gestion des réfugiés, principalement nigériens et centrafricains, dans le cadre de la stratégie de retour volontaire mise en place avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés et les pays concernés ;
- la gestion des populations déplacées internes (PDI) des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, à travers notamment la poursuite de la mise en œuvre du Plan d'Assistance Humanitaire d'Urgence et du Plan de Reconstruction pour les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;
- la gestion des problématiques d'insécurité urbaine, dans un contexte d'accroissement des inégalités sociales dans les grandes métropoles de plus en plus confrontées à l'exode rural massif des jeunes ;
- la problématique lancinante des infrastructures et équipements dans les services locaux de l'Administration territoriale, où l'Etat a consenti très peu d'investissements depuis la clôture du Programme de Gestion du Territoire pour le Développement Durable (PGT2D) en 2011 ;
- la résurgence des risques de conflictualité intercommunautaire, sur fonds de revendications domaniales ou économiques ;
- les stratégies et les politiques de protection civile à mettre en place, face à des risques de catastrophes de plus en plus complexes et diversifiés, dans un environnement mondial marqué par l'urgence climatique ;
- les enjeux internationaux inhérents à la délimitation et la démarcation des frontières internationales, et au renforcement de la coopération bilatérale face aux multiples défis économiques et sécuritaires transnationaux.

Plus spécifiquement, le MINAT entend :

- promouvoir et encadrer l'exercice des libertés publiques ;
- accompagner Election's Cameroon (ELECAM) dans vers l'informatisation intégrale du

processus électoral et référendaire, en veillant au respect des échéances électoral ainsi qu'à la qualité des opérations électorales ;
intensifier la lutte contre le grand banditisme et le phénomène des coupeurs de routes sur toute l'étendue du territoire national en rapport avec les Forces de Défense et de Sécurité;
garantir la sécurité des personnes et des biens ;
protéger les libertés publiques ;
contribuer au renforcement de la sécurité transfrontalière ;
contribuer à la lutte contre le terrorisme sur toute l'étendue du territoire national ;
contribuer à la maîtrise des flux migratoires ;
encadrer l'exercice des activités des comités de vigilance ;
coordonner la prévention des risques et catastrophes ;
participer à l'adoption et l'exécution des mesures de réhabilitation et de prise en charge des personnes victimes des catastrophes et des calamités naturelles;
participer à la prise de dispositions pour la gestion des réfugiés et des déplacés internes
améliorer la coordination des services ;
assurer la bonne mise en œuvre des programmes opérationnels du MINAT ;
améliorer le cadre de travail et l'action sociale ;
renforcer la mise en œuvre de tout le processus du budget-programme.

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Les missions du MINAT découlent des dispositions du décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement. Aux termes dudit décret, le Ministre de l'Administration Territoriale est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'administration du territoire, de la protection civile et du suivi des questions électorales.

Il convient de relever que ces missions ont été précisées par le Décret n°2019/030 du 23 janvier 2019 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale. En vertu de ce décret, le MINAT est chargé :

Dans le domaine de l'administration du territoire :

- de l'organisation et du fonctionnement des circonscriptions administratives et des services locaux de l'administration territoriale ;
- de l'organisation et du suivi des chefferies traditionnelles ;
- de la préparation et de l'application des lois et règlements relatifs aux libertés publiques;
- du maintien de l'ordre public, en rapport avec les forces spécialisées;
- des questions de culte;
- du suivi des activités des associations et des mouvements à caractère politique;
- du suivi des activités des associations, organisations et mouvements à but non lucratif ;
- du suivi des activités des sociétés privées de gardiennage.

Dans le domaine de la protection civile :

- de l'élaboration et de la mise en œuvre de la réglementation et des normes en matière de prévention et de gestion des risques et des calamités naturelles, en liaison avec les autres administrations concernées;
- de la coordination des actions nationales et internationales en cas de catastrophe naturelle.

En matière électorale :

de la liaison permanente entre le gouvernement et l'organisme indépendant chargé de l'organisation, de la gestion et de la supervision du processus électoral et référendaire en liaison avec les administrations concernées.

L'on pourrait considérer comme organisme sous tutelle du MINAT, la structure chargée de la régulation des jeux, instituée par la loi n°2015/012 du 16 juillet 2015 fixant le régime des jeux de divertissement, d'argent et de hasard. Cependant, celle-ci n'est pas encore opérationnelle.

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Il est question de présenter les performances historiques du MINAT. Concrètement il s'agit d'indiquer les principales réalisations de l'exercice budgétaire 2021 ainsi que d'examiner la capacité d'absorption des budgets antérieurs.

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

En 2021, les politiques publiques mises en œuvre par le Ministère de l'Administration Territoriale ont été traduites au plan budgétaire à travers quatre (04) programmes, dont trois (03) programmes opérationnels et un (01) programme support, articulés comme suit :

Programme 092 intitulé Modernisation de l'Administration du Territoire

Programme 093 intitulé Sécurité et Gestion des Libertés Publiques

Programme 094 intitulé développement du dispositif national de protection civile

Programme 095 intitulé gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Administration du territoire.

Lesdits programmes ont permis d'aboutir aux résultats ci-après :

1. A. en matière d'administration du territoire, le programme 092 intitulé « Modernisation de l'Administration du Territoire » qui a pour objectif « d'assurer une administration efficace et une gestion optimale du territoire national en vue de la sécurité des personnes et des biens ». L'atteinte de cet objectif est appréciée par son indicateur : proportion d'unités administratives disposant d'infrastructures à usage de bureau et résidence équipées. Au terme de l'exercice budgétaire 2021, cet indicateur affiche une valeur de 42% pour un taux de réalisation de 35%.

l'action 01 intitulée Gestion du Territoire avait pour objectif d'assurer une maîtrise optimale du territoire national. Au terme de l'année 2021, le constat qui se dégage est qu'en dépit de la guerre contre la secte terroriste Boko Haram et la crise sécuritaire qui sévit dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, le MINAT et les Autorités Administratives ont assuré la permanence de l'autorité de l'État et du service public sur l'étendue du territoire national. Par ailleurs, les libertés publiques et l'ordre public ont été préservés conformément aux lois et règlements de la République, en liaison avec les forces de maintien de l'ordre. Au terme de l'exercice budgétaire 2021, cet indicateur affiche une valeur de 01 pour un taux de réalisation de 50%.

s'agissant de l'action 03 libellée Revalorisation de la Chefferie Traditionnelle, elle avait pour objectif de Améliorer les conditions de vie et de travail des chefs traditionnels. Son indicateur était « nombre de chefs traditionnels recensé par an » Les efforts consentis pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des chefs traditionnels, ont permis d'obtenir un résultat de 6000 à la fin de l'exercice 2021 pour un taux de réalisation de

100%.

Quant à l'action 04 relative à l'Optimisation des Capacités Opérationnelles des Autorités Administratives, elle avait pour objectif Améliorer l'efficacité opérationnelle des Autorités Administratives. Son indicateur était « proportion d'Autorités Administratives disposant des infrastructures et équipements adéquats », il affiche un taux de réalisation technique de 10%.

l'action 05 intitulée Sécurisation des Frontières, avait pour objectif « Maîtriser les frontières internationales et réduire les risques d'insécurité transfrontalière » et pour indicateur : « nombre de rapports de tenue de sessions de comités et de commissions relatifs aux questions de frontières et des Procès-verbaux disponibles par an. » Au terme de l'année 2021, le constat qui se dégage est qu'en dépit de la guerre contre la secte terroriste Boko Haram et la crise sécuritaire qui se vit dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, le Cameroun n'a cédé aucun centime de son territoire et les frontières internationales sont restées intacte, il affiche une valeur de 50%.

Enfin, l'action 08 intitulée « Coordination des activités des services déconcentrés de l'Etat » avait pour objectif Assurer le suivi/évaluation des services de l'Etat, en vue d'une mise en œuvre optimale des projets Gouvernementaux. Son indicateur était le « Nombre de rapport des tenues des sessions des réunions de Coordination Administrative (RCA) disponible par an ». Au terme de l'exercice 2021, 350 rapports de réunions des Comité de Coordination Administrative sont disponibles.

D'une manière générale, le Programme 092 Administration du territoire était crédité en 2021 de 11 059 923 217 FCFA en AE, dont 10 910 923 217 FCFA en CP, représentant en proportion 34,8% du budget du MINAT.

1. B. En matière de Sécurité et Gestion des libertés publiques l'objectif principal était de «Garantir la sécurité de l'Etat et l'exercice des libertés. » L'atteinte de cet objectif devait être apprécié à travers son indicateur ; « Nombre de BRQ produits par an ». Au terme de l'exercice 2021, cet indicateur affichait un résultat de 76 BRQ.

L'action 1 intitulée « contrôle de la circulation des armes » avait pour objectif « Maitriser la circulation des armes » et pour indicateur « Taux d'armurerie et d'atelier de réparation contrôlés par an » à la fin de l'exercice 2021 il affichait un résultat de 40,625%.

L'action 2 intitulée « suivi des activités des sociétés privées de gardiennage » avait pour objectif « Maîtriser les activités des sociétés privées de gardiennage » et pour indicateur « Taux des sociétés privées de gardiennage contrôlées par an » à la fin de l'exercice 2021 elle affichait un résultat de 22,22%.

L'action 3 intitulée « régulation et encadrement de l'exercice des libertés publiques » avait pour objectif « Assurer le respect de la réglementation dans l'exercice des libertés publiques » et pour indicateur « Pourcentage des ONG et associations contrôlées par an » à la fin de l'exercice 2021 il affichait un résultat de 19,64%.

L'action 4 intitulée « assainissement du secteur des jeux » avait pour objectif « Maîtriser les activités du secteur des jeux » et pour indicateur « Pourcentage de sociétés et établissements des jeux contrôlés par an » à la fin de l'exercice 2021 elle affichait un résultat de 11,49%.

L'action 5 intitulée « Gestion du Renseignement Prévisionnel et Suivi des questions sécuritaires » avait pour objectif « Anticiper sur toute forme de menaces » et pour indicateur « nombre de Bulletin de rapports produits » à la fin de l'exercice 2021 il affichait un résultat de 76.

1. C. En matière de protection civile, les enjeux étaient en rapport avec la protection des personnes, des biens et de l'environnement face aux risques, aux catastrophes et à leurs effets.

L'atteinte de cet objectif devait être appréciée à travers son indicateur : « nombre de Départements disposant d'un plan d'organisation de secours (ORSEC) ». La mise en œuvre du programme au cours de l'année 2020 devait contribuer à faire passer la valeur de l'indicateur de 12 à 18 entre 2015 et 2019. Ainsi, à la fin de l'exercice budgétaire 2021, 21 départements ont été dotés de plans ORSEC.

L'action 1 intitulée « Prévention des risques de catastrophes » avait pour objectif « développer les mécanismes de prévision, de sensibilisation et d'informations sur les risques de catastrophes » et pour indicateur de résultat, « Nombre d'activités de prévention menées par an ». A la fin de l'exercice budgétaire 2021, une sur quatre activités de prévention ont été menées.

L'action 2 intitulée « Préparation de la réponse aux situations d'urgence » avait pour objectif de « Renforcer les capacités de réponses aux situations d'urgences » et indicateur la « Proportion des plans d'urgence élaborés ». La mise en œuvre des activités prévues dans le cadre de cette action en 2021, a permis de porter à 21, la nombre de département disposant des moyens de préparation à la réponse aux situations d'urgence, résultat technique 36,2%.

L'action 4 libellée « coordination de la réponse humanitaire et relèvement » avait pour objectif d'assurer le déroulement harmonieux des interventions et le relèvement post-catastrophe. Son indicateur était la « Proportion des rapports de gestion des catastrophes produits ».à la fin de l'exercice 2021, cet indicateur affichait un résultat de 62,5%.

L'action 5 dédiée à la « gestion des informations sur les risques et catastrophes » avait pour objectif d'assurer la collecte, le traitement, le stockage et la diffusion des informations sur les risques de catastrophes et leurs impacts et comme indicateur le « Nombre de départements ayant un dispositif numérique de collecte de données sur les risques et catastrophes opérationnels ». A la fin de l'exercice 2021, l'action dégage un résultat 0.

1. D. Le programme support quant à lui continuera de jouer son rôle d'accompagnement des programmes opérationnels à travers la mise à disposition des ressources humaines, financières, matérielles, juridictionnelles et informationnels nécessaires. L'indicateur de ce programme « taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère de l'Administration Territoriale » affiche un taux de réalisation de 88,08%. Le Rapport Annuel de Performance 2021 présente dans les détails les réalisations de l'exercice.

■ 3.2. BILAN FINANCIER

	2018			2019			2020			2021		
	Dot.	Exéc u	Tx d'e xé	Dot.	Exéc u	T x d ' e xé	Dot.	Exéc u	Tx d'e xé	Dot.	Exéc u	T x d ' e xé

P 092	19 721 5 51 064	15 163 0 11 213	80,1 9	9 248 00 9 689	5 938 46 4 397	64,2 1	12 116 881	5 720 996	47,2 2	10 9 10 9 23 217	7 14 1 51 7 892	65,4 5
P 093	-	-	-	11 505 8 05 559	11 183 9 08 663	97,2	5 853 668	4 739 061	80,9 6	4 64 8 03 9 024	4 36 4 60 0 370	93,9
P 094	1 649 16 5 363	1 546 84 5 363	93,8 0	1 722 48 0 021	1 710 48 2 409	99,3	3 565 535	3 142 304	88,1 3	9 23 3 93 2 100	8 35 6 45 8 364	91,0 9
P 095	8 463 30 8 222	8 370 40 5 667	98,8 0	5 910 71 3 520	5 783 04 6 486	97,8 4	7 161 386	12 227 202	170, 74	9 78 2 09 7 253	8 84 2 26 9 397	97,8 4

■ 3.3. PERSPECTIVES

Au regard des projections initiales et des résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre des programmes du département ministérielle, les perspectives générales du MINAT iront dans le sens de la modernisation de l'administration territoriale en vue de faciliter la participation des citoyens et de la société civile dans la gestion des affaires publiques. Aussi il conviendrait de souligner que des travaux ont été effectués au nos minat afin d'arrimer programmes aux dispositions de la SND 30. De manière spécifique, les perspectives envisagées par programme peuvent se résumer de la manière suivante :

En ce qui concerne le Programme 161, « ADMINISTRATION DU TERRITOIRE » (ex programme 092), la priorité sera accordée aux aspects ci-après :

- le renforcement des ressources des Autorités Administratives pour la collecte du renseignement prévisionnel;

- la poursuite de l'amélioration du cadre de travail et de vie des Autorités Administratives, à travers notamment la poursuite de la construction, la réhabilitation et l'équipement des bureaux et des résidences d'astreinte ;

- la maîtrise du territoire et l'amélioration de la gestion du territoire ;

- la revalorisation de la chefferie traditionnelle ;

- la sécurisation des frontières ;

- la poursuite de la Coordination des activités des services déconcentrés de l'état.

S'agissant du Programme 162, « CONTRIBUTION A LA PROMOTION DES LIBERTES PUBLIQUES ET SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS » (ex programme 093), la priorité sera accordée aux aspects ci-après :

- la modernisation du système de gestion et de suivi des activités des armureries, de délivrance des autorisations de port d'arme et des sociétés privées de gardiennages ;
- la mise en place et l'opérationnalisation de l'Autorité des Jeux ;
- l'amélioration de la gestion de l'exercice des libertés publiques.

En rapport avec le Programme 163, « DEVELOPPEMENT DU DISPOSITIF NATIONAL DE PROTECTION CIVILE » (ex programme 094) les principales orientations stratégiques vont dans le sens :

- de la poursuite de l'élaboration des plans d'organisation des secours (ORSEC);
- de la révision et l'édition du Plan National de Contingence ;
- de l'élaboration du cadre juridique des Centres d'Opérations d'Urgences (COU) ;
- de la réalisation de la cartographie des zones à risque à l'échelle régionale;
- de la migration progressive d'une assistance humanitaire d'urgence vers une assistance de résilience et de développement ;
- de la réinsertion socio-économique des populations internes déplacées ;
- du rapatriement progressif des réfugiés ;
- de l'amélioration de coordination de la réponse humanitaire et relèvement ;
- de la nouvelle gestion des informations sur les risques et catastrophes ;
- continuer l'implémentation et le suivi du plan de riposte gouvernementale face à la COVID19.

Enfin, dans la mise en œuvre du Programme 164, « GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE DOMAINE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE » (ex programme 095), il sera essentiellement question :

- du renforcement de la gouvernance ;
- de l'amélioration des conditions de travail du personnel
- de la poursuite de la mise en œuvre du plan de formation triennal ;
- de la mise en œuvre du schéma directeur informatique des services centraux ;
- de l'optimisation et l'opérationnalisation des recettes non-fiscales au sein du MINAT ;
- de l'adoption et la mise en œuvre d'une charte ministérielle de gestion.

■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

En conformité avec les orientations stratégiques de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), le MINAT s'est fixé pour objectif stratégique de « promouvoir une administration préfectorale de proximité et d'action au service du développement, de la paix sociale et de la sécurité des personnes et des biens ». Cet objectif stratégique, en tant que boussole de l'action du département ministériel, trouve son ancrage dans la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), au niveau du 4^e Pilier, consacré à la « GOUVERNANCE, LA DECENTRALISATION ET LA GESTION STRATEGIQUE DE L'ÉTAT ».

Cet objectif, faut-il le relever, fait directement référence à l'ensemble des réformes, des changements et des moyens à mettre en place afin de créer les conditions permettant aux Autorités administratives locales (Gouverneurs, Préfets, Sous-préfets) d'être plus efficaces dans leurs missions de coordination de l'action publique locale, ainsi que de maintien de l'ordre public, tout en étant des accompagnateurs de la décentralisation

■ 5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

La Stratégie Nationale de Développement constitue le cadre de référence de l'action gouvernementale. Dans le cadre de cette stratégie nationale, le Ministère de l'Administration Territoriale est concerné par le Pilier 4 - Gouvernance, décentralisation et gestion stratégique de l'Etat. Ce pilier traite de l'essentiel des problématiques de gouvernance, les six (06) domaines prioritaires sont :

- la décentralisation et le développement local ;
- le renforcement de l'état de droit et la sécurité des personnes et des biens ;
- l'amélioration du service public de l'Etat ;
- la gouvernance économique et financière ;
- l'aménagement du territoire ;
- le bilinguisme, le multiculturalisme et la citoyenneté.

Dans la perspective de se déployer dans ces domaines, le MINAT à travers les autorités administratives ambitionne de mettre en œuvre un ensemble de mesures visant à :

- la consolidation de la fonction de dépositaire de l'intérêt général en renforçant l'Etat dans son rôle de facilitateur et de régulateur de l'activité économique et sociale ;
- l'amélioration de l'environnement des affaires et la consolidation du partenariat entre le secteur public et le secteur privé, ainsi que la gouvernance d'entreprise ;
- l'amélioration de la participation des citoyens et de la société civile à la gestion des affaires publiques.

Ces trois (03) domaines outillent à suffisance le secteur dans la Gouvernance, Décentralisation et Gestion Stratégique de l'Etat.

C'est ainsi que les autorités, conscientes du fait que l'Etat doit jouer un rôle important dans la mise en œuvre d'une politique de régulation économique et d'intervention ciblée, afin de relever les défis de la gouvernance, entendent poursuivre la modernisation de l'administration publique, notamment en matière de planification stratégique qui verra la généralisation des CDMT et des budgets-programmes, autrement dit, le renforcement et la modernisation de toute la chaîne Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi-Evaluation (PPBS).

De façon spécifique, la Stratégie Nationale de Développement 2030 (SND-30) assigne au sous-secteur Administration du Territoire, un certain nombre d'actions fortes en cohérence avec les missions organiques du MINAT.

La contribution du sous-secteur « administration du territoire » à l'atteinte des objectifs de la vision nationale de développement à l'horizon 2035 s'opèrera à travers la consolidation du processus démocratique et le renforcement de l'unité nationale.

En ce qui concerne la consolidation du processus démocratique, l'apport du sous-secteur consistera à la promotion de la démocratie aux fins d'assurer l'adhésion et la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques. De manière spécifique, un accent particulier sera mis sur la promotion du développement local participatif.

En ce qui concerne le renforcement de l'unité nationale, l'action du sous-secteur portera

essentiellement sur la protection et la sécurisation des personnes et des biens, aussi bien à l'intérieur des frontières nationales qu'aux frontières internationales. La configuration ci-après est visée dans le sous-secteur à l'horizon 2035 :

la démocratie est consolidée et marquée par une plus grande implication de la société civile dans la gestion des affaires publiques, une plus forte participation des populations aux diverses consultations et un renforcement de la culture de l'acceptation des résultats des scrutins ;

le développement est assuré et maîtrisé par les populations à la base, 80% des projets au niveau local sont initiés, exécutés et gérés par les populations ;

la fonction préfectorale est revalorisée, et dotée de moyens conséquents à même de contribuer à un encadrement efficace des populations pour un développement durable du Cameroun ;

la chefferie traditionnelle est restructurée et impulse le développement local ;

la protection civile est renforcée et apporte une réponse nationale instantanée à toute situation de catastrophe ;

les libertés individuelles et collectives sont promues, sauvegardées et respectées ;

la paix est consolidée à travers une organisation administrative optimale et une plus grande protection des personnes et des biens ;

le taux de criminalité est contenu autour de 1 pour mille.

En vue de réaliser cette vision, le sous-secteur se fixe comme objectif global, de renforcer la participation des citoyens et de la société civile à la gestion des affaires publiques en vue d'un développement économique et social du Cameroun avec la participation de tous et au bénéfice de tous.

Les mesures présentées ci-dessus seront mises en œuvre à travers Quatre (4) programmes déclinés en actions assorties d'objectifs tels qu'ils ressortent du cadre logique 2020-2022.

Dans la perspective de contribuer à faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035, l'action du MINAT sera centrée sur trois (03) programmes opérationnels et un (01) programme support. Ces programmes se présentent comme suit :

administration du Territoire ;

contribution à la promotion des libertés publiques et sécurité des personnes et des biens;

développement du dispositif national de protection civile ;

gouvernance et Appui Institutionnel dans le sous-secteur Administration du Territoire.

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 161

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE						
Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01 PROMOTION DU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES	Impulser le développement de la circonscription administrative	Proportion de circonscriptions administratives ayant fait l'objet d'au moins une tournée au cours de l'année par l'Autorité Administrative	100	100	Rapports d'activité de la DOT	
02 ORGANISATION ET SUIVI DES CHEFFERIES TRADITIONNELLES	opérationnaliser les chefferies traditionnelles	Nombre de dossiers de prise en charge transmis au Ministère des Finances	11 500	12 000	Rapports d'activités de la SDCT (Copies des lettres de transmission disponibles à la DOT/SDCT)	
04 GESTION DES FRONTIERES INTERNATIONALES DU CAMEROUN	Maîtriser les frontières internationales du Cameroun à travers leur délimitation et leur démarcation.	Proportion des frontières ayant fait l'objet d'une évaluation.	20	30	Rapports d'évaluation disponibles à la DOT/CQF	

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

05	COORDINATION DES ACTIVITES DES SERVICES DECONCENTRES DE L'ÉTAT	Assurer la qualité de service dans les services déconcentrés de l'État	Proportion des rapports de réunions de coordination administratives tenues par an	100	100	Rapports d'activités disponibles DOT/Cellule de Coordination
06	GESTION DES LIMITES DES UNITES ADMINISTRATIVES	Maîtriser les limites entre les circonscriptions administratives et les unités de commandement traditionnel	Proportion des litiges réglés	1	3	Procès-verbaux de règlement de litiges disponibles à la DOT/SDOA

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 162

CONTRIBUTION A LA PROMOTION DES LIBERTES PUBLIQUES ET SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS

Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	ENCADREMENT, SUIVI ET CONTROLE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE	Promouvoir l'émergence d'une société civile de développement	Proportion d'associations contrôlées par an	0,55	1	Chronos DAP
02	REGULATION DU SECTEUR DES JEUX	Contrôler les activités des jeux	Proportion d'établissements de jeux contrôlés par an	1	1,5	Chronos DAP
03	RENSEIGNEMENT PREVISIONNEL	Anticiper sur toute forme de menace	Nombre de BRQ produits par an	70	75	Chronos DAP
04	REGULATION DU SECTEUR DE LA SECURITE PRIVEE	Garantir le respect de la réglementation dans le secteur de la sécurité privée	Proportion d'armureries, d'ateliers de réparation des armes et de sociétés privées de gardiennage contrôlés par an	10	10	Chronos DAP

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 163

DEVELOPPEMENT DU DISPOSITIF NATIONAL DE PROTECTION CIVILE

Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	PREVENTION DES RISQUES ET CATASTROPHES	Développer les mécanismes de prévision, de sensibilisation et d'informations sur les risques de catastrophe	Nombre d'activités de prévention menées par an	4	4	Rapport annuel de la DPC
02	PREPARATION DE LA REPONSE AUX SITUATIONS D'URGENCE	Renforcer les capacités de réponses aux situations d'urgences	Proportion des plans d'urgence élaborés	41,38	46,55	Rapport annuel de la DPC
03	COORDINATION DE LA REPONSE HUMANITAIRE ET RELEVEMENT	Assurer le déroulement harmonieux des interventions et le relèvement post-catastrophe	Proportion des rapports de gestion des catastrophes et des plans de relèvement produits	100	100	Rapport annuel de la DPC
04	GESTION DES INFORMATIONS SUR LES RISQUES ET CATASTROPHES	Assurer la collecte, le traitement, le stockage et la diffusion des informations sur les risques de catastrophes et leurs impacts	Nombre de dispositifs opérationnels de collecte de données sur les risques et catastrophes au niveau territorial	10	10	Rapport annuel de la DPC

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 164

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE DOMAINE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	CADRE DE TRAVAIL	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	Nombre de personnels disposant d'un poste de travail	75	100	Rapport d'activités de la DRFM
02	PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	Nombre d'extraits de la chaîne PPBS produits annuellement	7	7	Rapports du comité interne PPBS
03	SYSTEME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES	Disposer des informations et données statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance	Proportion des indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d'assurance qualité du SNIS	20	40	Fiche des indicateurs

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

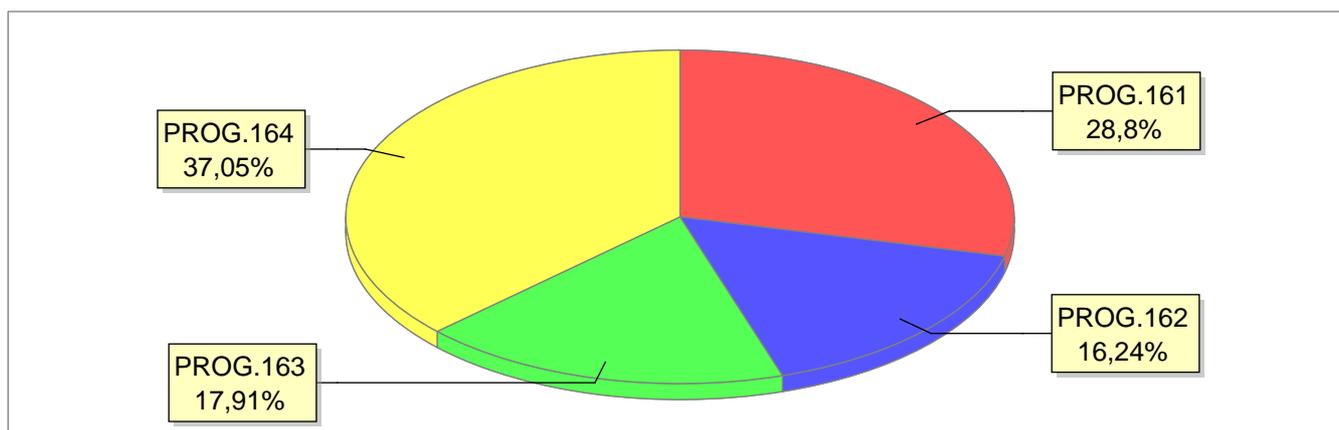
04	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Améliorer les capacités techniques des ressources humaines en respectant l'approche genre.	Nombre de personnels formés (H/F)	250	300	Rapport d'activités de la DRH
05	CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	Proportion de structures contrôlées et auditées par an	100	100	Rapport d'activités de l'Inspection Générale
06	CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	Assurer la défense de l'Etat en justice	Nombre de mémoires en défense produits	100	100	Rapport d'activités de DAJ
07	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	Informier et accroître la visibilité des actions menées	Nombre de supports de communication produits	1 500	1 500	Rapport d'activité de la DCRP
08	RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS	Améliorer la gestion des ressources documentaires et informer les usagers	Nombre des services du ministère ayant bénéficié d'un traitement archivistique	6	7	Rapport d'activités du Centre de la Documentation et des Archives
09	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	3	3	Rapport d'activités de la Division du Suivi et du Contrôle de Gestion

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

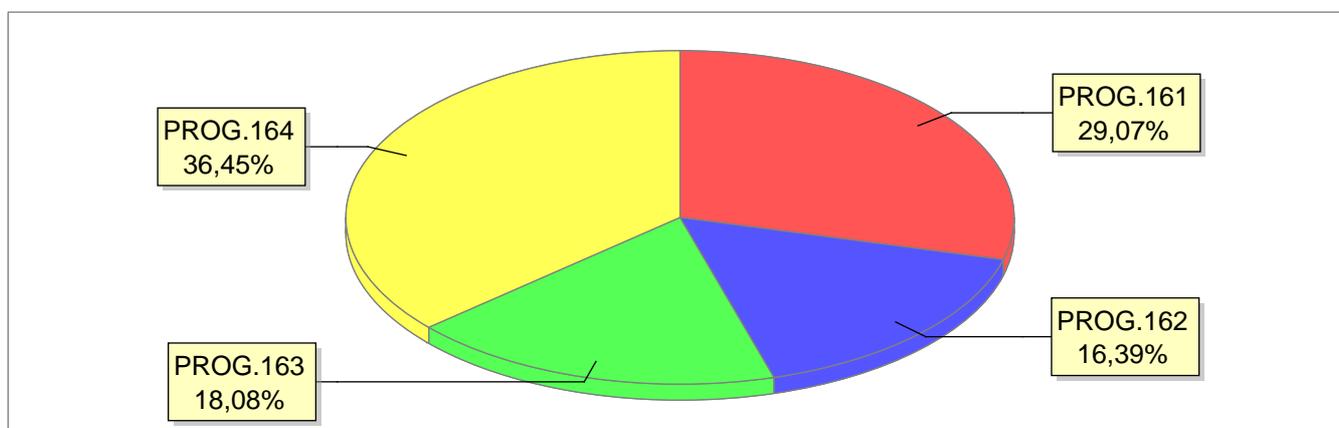
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME	DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
161 ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	11 757 928 000	11 757 928 000	0	0	11 757 928 000	11 757 928 000
162 CONTRIBUTION A LA PROMOTION DES LIBERTES PUBLIQUES ET SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS	6 604 553 000	6 604 553 000	25 000 000	25 000 000	6 629 553 000	6 629 553 000
163 DEVELOPPEMENT DU DISPOSITIF NATIONAL DE PROTECTION CIVILE	7 311 838 000	7 311 838 000	0	0	7 311 838 000	7 311 838 000
164 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE DOMAINE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	12 266 681 000	12 266 681 000	2 861 000 000	2 475 000 000	15 127 681 000	14 741 681 000
TOTAL	37 941 000 000	37 941 000 000	2 886 000 000	2 500 000 000	40 827 000 000	40 441 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 161

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Programme intitulé « Administration du Territoire » concentre une partie importante des compétences en matière d'administration du territoire, définies par le décret n°2019/030 du 23 janvier 2019 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale, présentées dans le texte organique qu'il s'agisse :

- § de l'organisation et du fonctionnement des circonscriptions administratives et des services locaux de l'administration territoriale ;
- § de l'organisation et du suivi des chefferies traditionnelles ;
- § du règlement des litiges entre circonscriptions administratives et unités du commandement traditionnel ;
- § des questions relatives à la délimitation, à la démarcation, à la matérialisation, à la mise en valeur et à la sécurisation des frontières internationales, en liaison avec les administrations concernées.

L'objectif poursuivi par le programme Administration du Territoire est : d' « Accroître la représentativité de l'administration du territoire », avec pour indicateur « Proportion des rapports de tournées par les Autorités Administratives par an ».

Ce Programme se donne pour priorité de garantir le fonctionnement approprié des services locaux et déconcentrés de l'administration publique dans un environnement où les autorités administratives ne reçoivent de ressources de fonctionnement d'aucune autre administration que du MINAT. Par ailleurs, s'agissant des frontières, il convient de relever que le décret susmentionné a renforcé le rôle du MINAT qui en devient par conséquent le chef de file.

S'agissant des frontières, c'est le lieu de souligner que les attributions du MINAT en cette matière ont été réaffirmées, voire renforcées par le décret n°2019/030 du 23 janvier 2019 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale, bien que les ressources n'aient pas suivi.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Accroître la représentativité de l'administration du territoire

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des rapports des tournées effectuées transmis par les Autorités Administratives au cours de l'année	%	2022	100	2023	100

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des rapports des tournées effectuées transmis par les Autorités Administratives au cours de l'année	
Objectif	Accroître la représentativité de l'administration du territoire	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	161 - ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Services de Gouverneur; Préfectures et Sous-préfectures	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CC/DOT	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Rapports	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre de rapports de tournées transmis/Nombre de rapports de tournées attendues	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 20
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports périodiques	
Mode de collecte des données	Transmission des rapports	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DOT	
Vérification/ Validation des données	DOT-DESPC	
Service responsable de la synthèse des données	DOT -DESPC-DSCG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DOT -DESPC-DSCG	
Coût de collecte et d'analyse	NON DETERMINE	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-La non transmission ou transmission tardive des rapports périodiques par les Autorités Administratives.	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** PROMOTION DU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES
- ACTION 02:** ORGANISATION ET SUIVI DES CHEFFERIES TRADITIONNELLES
- ACTION 04:** GESTION DES FRONTIERES INTERNATIONALES DU CAMEROUN
- ACTION 05:** COORDINATION DES ACTIVITES DES SERVICES DECONCENTRES DE L'ÉTAT
- ACTION 06:** GESTION DES LIMITES DES UNITES ADMINISTRATIVES

■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La SND30 place les autorités administratives au cœur de la coordination de la mise en œuvre efficiente des politiques de développement, en leur qualité de dépositaires de l'autorité de l'État. Aussi, il leur revient la responsabilité de coordonner tout le système ou la constellation visant le maintien de l'ordre, la lutte contre l'insécurité, la criminalité et le terrorisme non seulement à travers les FMO mises à leur disposition dans les circonscriptions administratives, mais également à travers l'encadrement et le suivi étroit des activités des comités de vigilance.

Pour le triennat 2022-2024, les priorités de ce programme seront :

- § L'organisation des tournées des Autorités Administratives ;
- § L'organisation et suivi des chefferies traditionnelles ;
- § La sécurisation des frontières ;
- § La coordination des activités des services déconcentrés de l'État.

■ 6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

PROMOTION DU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

Cette action, très structurante et centrée sur la connaissance du terrain, l'animation des activités socio-économiques ainsi que le règlement des litiges entre circonscriptions administratives et unités de commandement traditionnel, vise à doter les autorités administratives des ressources financières nécessaires à l'accomplissement de leurs missions, notamment dans leur mobilité.

OBJECTIF 1. Impulser le développement de la circonscription administrative

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion de circonscriptions administratives ayant fait l'objet d'au moins une tournée au cours de l'année par l'Autorité Administrative	%	2022	100	2023	100

ACTION 02**ORGANISATION ET SUIVI DES CHEFFERIES TRADITIONNELLES**

cette action vise, à travers l'allocation mensuelle accordée aux chefs traditionnels, à améliorer leur productivité en matière de collaboration avec l'autorité administrative locale, en servant efficacement de lien entre cette autorité administrative et les populations de son unité de commandement traditionnel.

OBJECTIF 1. opérationnaliser les chefferies traditionnelles

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de dossiers de prise en charge transmis au Ministère des Finances	nb	2022	11 500	2023	12 000

ACTION 04**GESTION DES FRONTIERES INTERNATIONALES DU CAMEROUN**

cette action a pour principal objectif la maîtrise des frontières internationales du Cameroun à travers leur délimitation et leur démarcation.

OBJECTIF 1. Maîtriser les frontières internationales du Cameroun à travers leur délimitation et leur démarcation.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des frontières ayant fait l'objet d'une évaluation.	%	2022	20	2023	30

ACTION 05**COORDINATION DES ACTIVITES DES SERVICES DECONCENTRES DE L'ÉTAT**

Cette action est incitative de l'amélioration du service public de l'État.

OBJECTIF 1. Assurer la qualité de service dans les services déconcentrés de l'État

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des rapports de réunions de coordination administratives tenues par an	%	2022	100	2023	100

ACTION 06**GESTION DES LIMITES DES UNITES ADMINISTRATIVES**

cette action vise à maîtriser les limites entre les circonscriptions administratives et les unités de commandement traditionnel

OBJECTIF 1. Maîtriser les limites entre les circonscriptions administratives et les unités de commandement traditionnel

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des litiges réglés	%	2022	1	2023	3

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion de circonscriptions administratives ayant fait l'objet d'au moins une tournée au cours de l'année par l'Autorité Administrative	
Objectif	Impulser le développement de la circonscription administrative	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	161 - ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	01 - PROMOTION DU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Service de Gouverneur, Préfecture, Sous-préfecture	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DOT	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	tournées	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	décompte	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 5,56
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports	
Mode de collecte des données	exploitation des rapports	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DOT	
Vérification/ Validation des données	DOT-DESPC	
Service responsable de la synthèse des données	DOT-DESPC-DSCG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DOT-DESPC-DSCG	
Coût de collecte et d'analyse	NON-DETERMINE	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	non transmission ou transmission tardive des rapports	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de dossiers de prise en charge transmis au Ministère des Finances	
Objectif	opérationnaliser les chefferies traditionnelles	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	161 - ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	02 - ORGANISATION ET SUIVI DES CHEFFERIES TRADITIONNELLES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	SDCT/DOT	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DRH	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	lettres de transmission	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	décompte	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 11000
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 12000.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 12000
	Année: 2024	Valeur: 12500
	Année: 2025	Valeur: 13000
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	SDCT/DOT	
Mode de collecte des données	exploitation documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DOT-DRH-DESPC	
Vérification/ Validation des données	DOT-DESPC-DSCG	
Service responsable de la synthèse des données	DOT-DESPC-DSCG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DESPC-DSCG	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	- certains activités de prise en solde dépendent du MINFI - la non-fiabilité du fichier des chefs traditionnelle	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des frontières ayant fait l'objet d'une évaluation.	
Objectif	Maitriser les frontières internationales du Cameroun à travers leur délimitation et leur démarcation.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	161 - ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	04 - GESTION DES FRONTIERES INTERNATIONALES DU CAMEROUN	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	CQF/DOT	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	aucun	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	distance	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	mesure	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 7
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 30.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 30
	Année: 2024	Valeur: 40
	Année: 2025	Valeur: 50
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activité de la DOT	
Mode de collecte des données	exploitation documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	CQF/DOT-DSCG	
Vérification/ Validation des données	DOT-DESPC-DSCG	
Service responsable de la synthèse des données	DOT-DESPC-DSCG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DOT-DESPC-DSCG	
Coût de collecte et d'analyse	non-déterminé	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des rapports de réunions de coordination administratives tenues par an	
Objectif	Assurer la qualité de service dans les services déconcentrés de l'État	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	161 - ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	05 - COORDINATION DES ACTIVITES DES SERVICES DECONCENTRES DE L'ÉTAT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	service de gouverneur, préfecture	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CC/DOT	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Rapports d'activité	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	nombre de rapports transmis/nombre de rapports attendus	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 8
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports périodiques	
Mode de collecte des données	exploitation documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	CC/DOT	
Vérification/ Validation des données	DOT-DESPC-DSCG	
Service responsable de la synthèse des données	DESPC-DSCG-DOT	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DESPC-DSCG	
Coût de collecte et d'analyse	non-déterminé	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	non transmission ou transmission tardive des rapports périodiques	
Modalités d'interprétation	RAs	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des litiges réglés	
Objectif	Maîtriser les limites entre les circonscriptions administratives et les unités de commandement traditionnel	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	161 - ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	06 - GESTION DES LIMITES DES UNITES ADMINISTRATIVES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	SDOA/DOT	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	aucun	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	PV	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	décompte	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 3.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 3
	Année: 2024	Valeur: 5
	Année: 2025	Valeur: 7
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activité de la DOT	
Mode de collecte des données	exploitation documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	SDOA/SOT	
Vérification/ Validation des données	DOT-DESPC-DSCG	
Service responsable de la synthèse des données	DOT-DESPC-DSCG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DOT-DESPC-DSCG	
Coût de collecte et d'analyse	non déterminé	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

■ 6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	PROMOTION DU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES	6 145 809 000	6 145 809 000	0	0	6 145 809 000	6 145 809 000
02	ORGANISATION ET SUIVI DES CHEFFERIES TRADITIONNELLES	21 000 000	21 000 000	0	0	21 000 000	21 000 000
04	GESTION DES FRONTIERES INTERNATIONALES DU CAMEROUN	31 000 000	31 000 000	0	0	31 000 000	31 000 000
05	COORDINATION DES ACTIVITES DES SERVICES DECONCENTRES DE L'ÉTAT	5 389 119 000	5 389 119 000	0	0	5 389 119 000	5 389 119 000
06	GESTION DES LIMITES DES UNITES ADMINISTRATIVES	171 000 000	171 000 000	0	0	171 000 000	171 000 000
TOTAL		11 757 928 000	11 757 928 000	0	0	11 757 928 000	11 757 928 000

7. PROGRAMME 162

CONTRIBUTION A LA PROMOTION DES LIBERTES
PUBLIQUES ET SECURITE DES PERSONNES ET
DES BIENS

RESPONSABLE DU PROGRAMME

■ 7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Programme 162 prend son ancrage dans le décret n°2019/030 du 23 janvier 2019 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale. Ce texte confère au MINAT la responsabilité :

- de la préparation et de l'application des lois et règlements relatifs aux libertés publiques ;
- du maintien de l'ordre public, en rapport avec les forces spécialisées ;
- des questions de culte ;
- du suivi des activités des associations et des mouvements à caractère politique ;
- du suivi des activités des associations, organisations et mouvements à but non lucratif.

Ce programme dont l'objectif vise à assurer le respect de la réglementation en matière de l'exercice des libertés individuelles et collectives, ambitionne le renforcement de la démocratie, du maintien de l'ordre et la sécurité des personnes et des biens à travers le suivi étroit de la stratégie d'intensification de la lutte contre l'insécurité sous toutes ses formes dans toutes les unités administratives.

Aussi, assure-t-il la régulation du secteur de la sécurité publique, le contrôle de la circulation des armes à poing (4ème catégorie), des armes de chasse (5ème catégorie), des armes traumatiques (6ème catégorie) ainsi que de leurs munitions et enfin l'encadrement du secteur des activités des sociétés privées de gardiennage. Le MINAT est donc au service du citoyen et au cœur du développement et de l'émergence. L'atteinte de cet objectif passe par les actions suivantes :

- encadrement, suivi et contrôle des organisations de la société civile ;
- régulation du secteur des jeux ;
- renseignement prévisionnel ;
- régulation du secteur de la sécurité privée.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Assurer le respect de la réglementation en matière des libertés individuelles et collectives

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des organisations de la société civile contrôlées par an	%	2022	1,96	2023	2,4

PROGRAMME 162 - CONTRIBUTION A LA PROMOTION DES LIBERTES PUBLIQUES ET...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des organisations de la société civile contrôlées par an	
Objectif	Assurer le respect de la réglementation en matière des libertés individuelles et collectives	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	162 - CONTRIBUTION A LA PROMOTION DES LIBERTES PUBLIQUES ET SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAP -Sous-Direction des Affaires Administratives et Electorales (SDAAE) -Sous-Direction des Libertés Publiques (SDLP)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	aucun	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	somme des PV et des fiches de contrôle/nombre de PV et fiche de contrôle attendus	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: ND
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 2.4
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 2,40
	Année: 2024	Valeur: 3,5
	Année: 2025	Valeur: 4
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	- DAP - Sous-Direction des Affaires Administratives et Electorales (SDAAE) - Sous-Direction des Libertés Publiques (SDLP)	
Mode de collecte des données	exploitation documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	- DAP - Sous-Direction des Affaires Administratives et Electorales (SDAAE) - Sous-Direction des Libertés Publiques (SDLP)	
Vérification/ Validation des données	DAP-DESPC-DSCG	
Service responsable de la synthèse des données	DAP-DESPC-DSCG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DESPC-DSCG	
Coût de collecte et d'analyse	0	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	les organisations de la société civile englobent a la fois les associations autorisées et déclarées, les ONG, les associations religieuses et les parties politiques	
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** ENCADREMENT, SUIVI ET CONTROLE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE
- ACTION 02:** REGULATION DU SECTEUR DES JEUX
- ACTION 03:** RENSEIGNEMENT PREVISIONNEL
- ACTION 04:** REGULATION DU SECTEUR DE LA SECURITE PRIVEE

■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

ENCADREMENT, SUIVI ET CONTROLE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE

cette action vise l'encadrement des activités de la société civile

OBJECTIF 1. Promouvoir l'émergence d'une société civile de développement

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion d'associations contrôlées par an	%	2022	0,55	2023	1

ACTION 02

REGULATION DU SECTEUR DES JEUX

Cette action vise a encadrer les etablissements du secteur des jeux

OBJECTIF 1. Contrôler les activités des jeux

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion d'établissements de jeux contrôlés par an	%	2022	1	2023	1,5

ACTION 03

RENSEIGNEMENT PREVISIONNEL

Cette action vise la gestion du renseignement previsionnel

OBJECTIF 1. Anticiper sur toute forme de menace

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de BRQ produits par an	nb	2022	70	2023	75

ACTION 04**REGULATION DU SECTEUR DE LA SECURITE PRIVEE**

cette action vise l'encadrement du secteur de la sécurité privé

OBJECTIF 1. Garantir le respect de la réglementation dans le secteur de la sécurité privée

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion d'armureries, d'ateliers de réparation des armes et de sociétés privées de gardiennage contrôlés par an	%	2022	10	2023	10

PROGRAMME 162 - CONTRIBUTION A LA PROMOTION DES LIBERTES PUBLIQUES ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion d'associations contrôlées par an	
Objectif	Promouvoir l'émergence d'une société civile de développement	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	162 - CONTRIBUTION A LA PROMOTION DES LIBERTES PUBLIQUES ET SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS	
Action concernée par l'objectif	01 - ENCADREMENT, SUIVI ET CONTROLE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAP/SDLP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	aucun	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	données quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	nombre d'associations contrôlées/nombre d'associations accrédités	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 1.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 1
	Année: 2024	Valeur: 1,5
	Année: 2025	Valeur: 2
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DAP/SDLP	
Mode de collecte des données	exploitation documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAP/SDLP	
Vérification/ Validation des données	DAP-DESPC-DSCG	
Service responsable de la synthèse des données	DAP-DESPC-DSCG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DAP-DESPC-DSCG	
Coût de collecte et d'analyse	0	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 162 - CONTRIBUTION A LA PROMOTION DES LIBERTES PUBLIQUES ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion d'établissements de jeux contrôlés par an	
Objectif	Contrôler les activités des jeux	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	162 - CONTRIBUTION A LA PROMOTION DES LIBERTES PUBLIQUES ET SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS	
Action concernée par l'objectif	02 - REGULATION DU SECTEUR DES JEUX	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAP/SDLP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	aucun	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	quantitative data	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	nombre d'établissements de jeux contrôlés/nombre d'établissement de jeux accrédité	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 1,5
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 1.5
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 1,5
	Année: 2024	Valeur: 1,7
	Année: 2025	Valeur: 2
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DAP/SDLP	
Mode de collecte des données	exploitation documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAP/SDLP	
Vérification/ Validation des données	DAP-DESPC-DSCG	
Service responsable de la synthèse des données	DAP-DESPC-DSCG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DAP-DESPC-DSCG	
Coût de collecte et d'analyse	0	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 162 - CONTRIBUTION A LA PROMOTION DES LIBERTES PUBLIQUES ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de BRQ produits par an	
Objectif	Anticiper sur toute forme de menace	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	162 - CONTRIBUTION A LA PROMOTION DES LIBERTES PUBLIQUES ET SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS	
Action concernée par l'objectif	03 - RENSEIGNEMENT PREVISIONNEL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAP/SDES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	aucun	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	données quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	somme des BRQ produits	
Périodicite de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 70
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 75.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 75
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 150
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	DAP/SDES	
Mode de collecte des données	exploitation documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAP/SDES	
Vérification/ Validation des données	DAP-DESPC-DSCG	
Service responsable de la synthèse des données	DAP-DESPC-DSCG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DAP-DESPC-DSCG	
Coût de collecte et d'analyse	0	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 162 - CONTRIBUTION A LA PROMOTION DES LIBERTES PUBLIQUES ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion d'armureries, d'ateliers de réparation des armes et de sociétés privées de gardiennage contrôlés par an	
Objectif	Garantir le respect de la réglementation dans le secteur de la sécurité privée	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	162 - CONTRIBUTION A LA PROMOTION DES LIBERTES PUBLIQUES ET SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS	
Action concernée par l'objectif	04 - REGULATION DU SECTEUR DE LA SECURITE PRIVEE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAP/SDES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	aucun	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	données quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	nombre d'armureries, d'atelier de réparation des armes et des sociétés privées de gardiennage contrôlés/nombre d'armureries, d'atelier de réparation des armes et des sociétés privées de gardiennage existant	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 10
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 10
	Année: 2024	Valeur: 12
	Année: 2025	Valeur: 14
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DAP/SDES	
Mode de collecte des données	exploitation documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAP/SDES	
Vérification/ Validation des données	DAP-DESPC-DSCG	
Service responsable de la synthèse des données	DAP-DESPC-DSCG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DAP-DESPC-DSCG	
Coût de collecte et d'analyse	0	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

■ 7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	ENCADREMENT, SUIVI ET CONTROLE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE	5 943 053 000	5 943 053 000	0	0	5 943 053 000	5 943 053 000
02	REGULATION DU SECTEUR DES JEUX	27 000 000	27 000 000	0	0	27 000 000	27 000 000
03	RENSEIGNEMENT PREVISIONNEL	554 500 000	554 500 000	0	0	554 500 000	554 500 000
04	REGULATION DU SECTEUR DE LA SECURITE PRIVEE	80 000 000	80 000 000	25 000 000	25 000 000	105 000 000	105 000 000
TOTAL		6 604 553 000	6 604 553 000	25 000 000	25 000 000	6 629 553 000	6 629 553 000

8. PROGRAMME 163

DEVELOPPEMENT DU DISPOSITIF NATIONAL DE
PROTECTION CIVILE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

■ 8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce Programme capte l'une des missions stratégiques définies par le décret n°2019/030 du 23 janvier 2019 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale, notamment la protection civile. Dans ce domaine, le MINAT est chargé de :

- l'élaboration, la mise en œuvre et du suivi de la réglementation et des normes en matière de prévention et de gestion des risques et des calamités naturelles, en liaison avec les administrations concernées ;
- la coordination des actions nationales et internationales en cas de catastrophe naturelle.

L'objectif poursuivi ici est de renforcer la résilience face aux risques de catastrophes et leurs effets. Il sera apprécié dans sa mise en œuvre d'une part, à travers le taux de réalisation du Plan d'action de la Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes et d'autre part, à travers le rapport entre le nombre de situations d'urgence enregistrées et les actions menées.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Renforcer la résilience face aux risques, aux catastrophes et leurs effets

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de départements disposant des Plans d'Organisation de Secours (ORSEC)	nb	2022	24	2023	27

PROGRAMME 163 - DEVELOPPEMENT DU DISPOSITIF NATIONAL DE PROTECTION CIVILE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de départements disposant des Plans d'Organisation de Secours (ORSEC)	
Objectif	Renforcer la résilience face aux risques, aux catastrophes et leurs effets	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	163 - DEVELOPPEMENT DU DISPOSITIF NATIONAL DE PROTECTION CIVILE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DPC	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	aucun	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Plans ORSEC départementaux	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	décompte	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 21
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 27.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 27
	Année: 2024	Valeur: 30
	Année: 2025	Valeur: 33
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	rapport d'activité de la DPC	
Mode de collecte des données	exploitation documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DPC	
Vérification/ Validation des données	DPC-DESPC-DSCG	
Service responsable de la synthèse des données	DPC-DESPC-DSCG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DPC-DESPC-DSCG	
Coût de collecte et d'analyse	non déterminé	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	chaque document et décompté lorsqu'il est élaboré, validé et réceptionné	
5) Commentaires		
RAS		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** PREVENTION DES RISQUES ET CATASTROPHES
- ACTION 02:** PREPARATION DE LA REPONSE AUX SITUATIONS D'URGENCE
- ACTION 03:** COORDINATION DE LA REPONSE HUMANITAIRE ET RELEVEMENT
- ACTION 04:** GESTION DES INFORMATIONS SUR LES RISQUES ET CATASTROPHES

■ 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

PREVENTION DES RISQUES ET CATASTROPHES

Cette action entend vulgariser les connaissances sur les risques de catastrophes

- OBJECTIF 1.** Développer les mécanismes de prévision, de sensibilisation et d'informations sur les risques de catastrophe

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'activités de prévention menées par an	nb	2022	4	2023	4

ACTION 02

PREPARATION DE LA REPONSE AUX SITUATIONS D'URGENCE

cette action voudrait renforcer les capacités de réponses aux situations d'urgences

- OBJECTIF 1.** Renforcer les capacités de réponses aux situations d'urgences

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des plans d'urgence élaborés	%	2022	41,38	2023	46,55

ACTION 03

COORDINATION DE LA REPONSE HUMANITAIRE ET RELEVEMENT

cette action entend coordonner la reponse aux situations d'urgence

- OBJECTIF 1.** Assurer le déroulement harmonieux des interventions et le relèvement post-catastrophe

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des rapports de gestion des catastrophes et des plans de relèvement produits	%	2022	100	2023	100

ACTION 04**GESTION DES INFORMATIONS SUR LES RISQUES ET CATASTROPHES**

cette action vise à assurer la collecte, le traitement, le stockage et la diffusion des informations sur les risques de catastrophes et leurs impacts

OBJECTIF 1. Assurer la collecte, le traitement, le stockage et la diffusion des informations sur les risques de catastrophes et leurs impacts

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de dispositifs opérationnels de collecte de données sur les risques et catastrophes au niveau territorial	nb	2022	10	2023	10

PROGRAMME 163 - DEVELOPPEMENT DU DISPOSITIF NATIONAL DE PROTECTION CIVILE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'activités de prévention menées par an	
Objectif	Développer les mécanismes de prévision, de sensibilisation et d'informations sur les risques de catastrophe	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	163 - DEVELOPPEMENT DU DISPOSITIF NATIONAL DE PROTECTION CIVILE	
Action concernée par l'objectif	01 - PREVENTION DES RISQUES ET CATASTROPHES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DPC	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	aucun	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	rapports	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	decompte	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 1
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 4
	Année: 2024	Valeur: 4
	Année: 2025	Valeur: 4
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	rapports d'activité de la DPC	
Mode de collecte des données	exploitation documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DPC	
Vérification/ Validation des données	DPC-DESPC-DSCG	
Service responsable de la synthèse des données	DPC-DESPC-DSCG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DPC-DESPC-DSCG	
Coût de collecte et d'analyse	non déterminé	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 163 - DEVELOPPEMENT DU DISPOSITIF NATIONAL DE PROTECTION CIVILE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des plans d'urgence élaborés	
Objectif	Renforcer les capacités de réponses aux situations d'urgences	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	163 - DEVELOPPEMENT DU DISPOSITIF NATIONAL DE PROTECTION CIVILE	
Action concernée par l'objectif	02 - PREPARATION DE LA REPONSE AUX SITUATIONS D'URGENCE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DPC	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	aucun	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	plans d'urgence	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	nombre de plans d'urgence élaborés/nombres de plans d'urgences prévus	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 36,2
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 46,55
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 46,55
	Année: 2024	Valeur: 51,77
	Année: 2025	Valeur: 56,9
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activité de la DPC	
Mode de collecte des données	exploitation documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DPC	
Vérification/ Validation des données	DPC-DESPC-DSCG	
Service responsable de la synthèse des données	DPC-DESPC-DSCG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DPC-DESPC-DSCG	
Coût de collecte et d'analyse	non-déterminé	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 163 - DEVELOPPEMENT DU DISPOSITIF NATIONAL DE PROTECTION CIVILE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des rapports de gestion des catastrophes et des plans de relèvement produits	
Objectif	Assurer le déroulement harmonieux des interventions et le relèvement post-catastrophe	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	163 - DEVELOPPEMENT DU DISPOSITIF NATIONAL DE PROTECTION CIVILE	
Action concernée par l'objectif	03 - COORDINATION DE LA REPOSE HUMANITAIRE ET RELEVEMENT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DPC	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	aucun	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	rapports	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	nombre de rapports de gestion des catastrophes et des plans de relèvement produits/ nombres de rapports de gestion des catastrophes et des plans de relèvement attendus	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 62,5
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	rapport annuel de la DPC	
Mode de collecte des données	exploitation documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DPC	
Vérification/ Validation des données	DPC-DESPC-DSCG	
Service responsable de la synthèse des données	DPC-DESPC-DSCG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DPC-DESPC-DSCG	
Coût de collecte et d'analyse	non déterminé	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 163 - DEVELOPPEMENT DU DISPOSITIF NATIONAL DE PROTECTION CIVILE
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de dispositifs opérationnels de collecte de données sur les risques et catastrophes au niveau territorial	
Objectif	Assurer la collecte, le traitement, le stockage et la diffusion des informations sur les risques de catastrophes et leurs impacts	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	163 - DEVELOPPEMENT DU DISPOSITIF NATIONAL DE PROTECTION CIVILE	
Action concernée par l'objectif	04 - GESTION DES INFORMATIONS SUR LES RISQUES ET CATASTROPHES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DPC	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DESPC	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	rapports	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	décompte	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 10
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 10
	Année: 2024	Valeur: 10
	Année: 2025	Valeur: 10
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	rapport annuel DPC	
Mode de collecte des données	exploitation documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DPC	
Vérification/ Validation des données	DPC-DESPC-DSCG	
Service responsable de la synthèse des données	DPC-DESPC-DSCG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DPC-DESPC-DSCG	
Coût de collecte et d'analyse	non-déterminé	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

■ 8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	PREVENTION DES RISQUES ET CATASTROPHES	48 600 000	48 600 000	0	0	48 600 000	48 600 000
02	PREPARATION DE LA REPONSE AUX SITUATIONS D'URGENCE	33 500 000	33 500 000	0	0	33 500 000	33 500 000
03	COORDINATION DE LA REPONSE HUMANITAIRE ET RELEVEMENT	2 125 000 000	2 125 000 000	0	0	2 125 000 000	2 125 000 000
04	GESTION DES INFORMATIONS SUR LES RISQUES ET CATASTROPHES	5 104 738 000	5 104 738 000	0	0	5 104 738 000	5 104 738 000
TOTAL		7 311 838 000	7 311 838 000	0	0	7 311 838 000	7 311 838 000

9. PROGRAMME 164

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL
DANS LE DOMAINE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

■ 9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'objectif poursuivi par le programme «Gouvernance et Appui Institutionnel dans le Domaine de l'Administration du Territoire» est d'assurer la mise en œuvre optimale des Programmes du Ministère. Le programme sera apprécié, dans sa mise en œuvre, à travers un indicateur : « Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère ».

Il repose sur les actions ci-après :

- cadre de travail ;
- planification et gestion budgétaire ;
- système d'information et production statistiques ;
- gestion des ressources humaines ;
- contrôle et audit interne du fonctionnement et la performance des services ;
- conseil et assistance juridique ;
- communication et relations publiques ;
- ressources documentaires et information des usagers ;
- coordination et suivi des activités des services.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Assurer la mise en œuvre optimale des Programmes du Ministère

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère	%	2022	100	2023	100

PROGRAMME 164 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE DOMAINE DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère	
Objectif	Assurer la mise en œuvre optimale des Programmes du Ministère	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	164 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE DOMAINE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	tous les services du département ministériel	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	rapports	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	somme des Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère/nombre d'activités budgétisées au sein du ministère	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 76,07
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DSCG,DRFM	
Mode de collecte des données	exploitation documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DSCG,DRFM	
Vérification/ Validation des données	DSCG,DRFM	
Service responsable de la synthèse des données	DSCG,DRFM	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DSCG,DRFM	
Coût de collecte et d'analyse	non-déterminé	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** CADRE DE TRAVAIL
- ACTION 02:** PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE
- ACTION 03:** SYSTEME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES
- ACTION 04:** GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 05:** CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES
- ACTION 06:** CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE
- ACTION 07:** COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES
- ACTION 08:** RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS
- ACTION 09:** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES

■ 9.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

CADRE DE TRAVAIL

cette action vise l'amélioration des conditions de travail du personnel du MINAT

OBJECTIF 1. Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de personnels disposant d'un poste de travail	nb	2022	75	2023	100

ACTION 02

PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE

cette action vise l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de la dépense

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'extraits de la chaîne PPBS produits annuellement	nb	2022	7	2023	7

ACTION 03**SYSTEME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES**

cette action vise a doter le MINAT de données statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance

OBJECTIF 1. Disposer des informations et données statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d'assurance qualité du SNIS	%	2022	20	2023	40

ACTION 04**GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

cette action vise l'amélioration les capacités techniques des ressources humaines en respectant l'approche genre.

OBJECTIF 1. Améliorer les capacités techniques des ressources humaines en respectant l'approche genre.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de personnels formés (H/F)	nb	2022	250	2023	300

ACTION 05**CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES**

cette action entend améliorer le fonctionnement et la performance des services

OBJECTIF 1. Améliorer le fonctionnement et la performance des services

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion de structures contrôlées et auditées par an	%	2022	100	2023	100

ACTION 06**CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE**

cette action entend assurer la défense de l'Etat en justice

OBJECTIF 1. Assurer la défense de l'Etat en justice

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de mémoires en défense produits	nb	2022	100	2023	100

ACTION 07**COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES**

ici l'objectif visé est d'accroître la visibilité des actions menées par le MINAT

OBJECTIF 1. Informer et accroître la visibilité des actions menées

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de supports de communication produits	nb	2022	1 500	2023	1 500

ACTION 08**RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS**

cette action a pour objective améliorer la gestion des ressources documentaires et informer les usagers

OBJECTIF 1. Améliorer la gestion des ressources documentaires et informer les usagers

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre des services du ministère ayant bénéficié d'un traitement archivistique	nb	2022	6	2023	7

ACTION 09**COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES**

cette action vise à assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère

OBJECTIF 1. Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	nb	2022	3	2023	3

PROGRAMME 164 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE DOMAINE DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de personnels disposant d'un poste de travail	
Objectif	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	164 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE DOMAINE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	01 - CADRE DE TRAVAIL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DRFM	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DRH	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	rapports	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	décompte	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 75
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 150
	Année: 2025	Valeur: 200
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	rapport d'activité de la DRFM	
Mode de collecte des données	exploitation documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DRFM	
Vérification/ Validation des données	DRFM-DESPC-DSCG	
Service responsable de la synthèse des données	DRFM-DESPC-DSCG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DRFM-DESPC-DSCG	
Coût de collecte et d'analyse	non-déterminé	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 164 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE DOMAINE DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'extraits de la chaine PPBS produits annuellement	
Objectif	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	164 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE DOMAINE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	02 - PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	CI-PPBS	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DRFM-DESPC-DSCG	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	rapports	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	décompte	
Périodicité de la mesure	ANNUAL	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 7
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 7.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 7
	Année: 2024	Valeur: 7
	Année: 2025	Valeur: 7
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports du comité interne PPBS	
Mode de collecte des données	décompte	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DRFM-DESPC-DSCG	
Vérification/ Validation des données	DRFM-DESPC-DSCG	
Service responsable de la synthèse des données	DRFM-DESPC-DSCG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DRFM-DESPC-DSCG	
Coût de collecte et d'analyse	0	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 164 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE DOMAINE DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d'assurance qualité du SNIS	
Objectif	Disposer des informations et données statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	164 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE DOMAINE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	03 - SYSTEME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DESPC-DSCG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	none	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	indicateurs	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	nombre d'indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d'assurance qualité du SNIS/nombre d'indicateurs dont dispose le département ministériel	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: ND
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 40.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 40
	Année: 2024	Valeur: 60
	Année: 2025	Valeur: 80
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	fiches des indicateurs	
Mode de collecte des données	exploitation documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DESPC-DSCG	
Vérification/ Validation des données	DESPC-DSCG	
Service responsable de la synthèse des données	DESPC-DSCG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DESPC-DSCG	
Coût de collecte et d'analyse	non-déterminé	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 164 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE DOMAINE DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de personnels formés (H/F)	
Objectif	Améliorer les capacités techniques des ressources humaines en respectant l'approche genre.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	164 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE DOMAINE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	04 - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DRH	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	aucun	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	rapports	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	décompte	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: ND
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 300.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 300
	Année: 2024	Valeur: 300
	Année: 2025	Valeur: 400
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DRH	
Mode de collecte des données	exploitation documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DRH	
Vérification/ Validation des données	DRH-DESPC-DSCG	
Service responsable de la synthèse des données	DRH-DESPC-DSCG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DRH-DESPC-DSCG	
Coût de collecte et d'analyse	non-déterminé	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 164 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE DOMAINE DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion de structures contrôlées et auditées par an	
Objectif	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	164 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE DOMAINE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	05 - CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Inspection générale	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DSCG	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	rapports	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	nombre de structures contrôlées et auditées par an/nombre total de structures	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 100
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Inspection générale	
Mode de collecte des données	exploitation documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Inspection générale	
Vérification/ Validation des données	Inspection générale-DESPC-DSCG	
Service responsable de la synthèse des données	Inspection générale-DESPC-DSCG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Inspection générale-DESPC-DSCG	
Coût de collecte et d'analyse	non-déterminé	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 164 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE DOMAINE DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de mémoires en défense produits	
Objectif	Assurer la défense de l'Etat en justice	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	164 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE DOMAINE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	06 - CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAJ	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	aucun	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	mémoires en défense	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	décompte	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 100
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	rapport d'activité de la DAJ	
Mode de collecte des données	exploitation documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAJ	
Vérification/ Validation des données	DAJ-DESPC-DSCG	
Service responsable de la synthèse des données	DAJ-DESPC-DSCG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DAJ-DESPC-DSCG	
Coût de collecte et d'analyse	non-déterminé	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 164 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE DOMAINE DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de supports de communication produits	
Objectif	Informier et accroître la visibilité des actions menées	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	164 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE DOMAINE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	07 - COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DCRP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	aucun	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	supports de communication	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	décompte	
Périodicité de la mesure	annual	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 1500.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 1500
	Année: 2024	Valeur: 1500
	Année: 2025	Valeur: 1500
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DCRP	
Mode de collecte des données	exploitation documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DCRP	
Vérification/ Validation des données	DCRP-DESPC-DSCG	
Service responsable de la synthèse des données	DCRP-DESPC-DSCG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DCRP-DESPC-DSCG	
Coût de collecte et d'analyse	non-déterminé	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 164 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE DOMAINE DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre des services du ministère ayant bénéficié d'un traitement archivistique	
Objectif	Améliorer la gestion des ressources documentaires et informer les usagers	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	164 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE DOMAINE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	08 - RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	CDA	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	SDACL	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	documents archivés	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	décompte	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 7.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 7
	Année: 2024	Valeur: 8
	Année: 2025	Valeur: 9
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	rapport annuel de la CDA	
Mode de collecte des données	exploitation documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	CDA	
Vérification/ Validation des données	CDA-DESPC-DSCG	
Service responsable de la synthèse des données	CDA-DESPC-DSCG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	CDA-DESPC-DSCG	
Coût de collecte et d'analyse	non-déterminé	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 164 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE DOMAINE DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	
Objectif	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	164 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE DOMAINE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	09 - COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DSCG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	cabinet du ministre	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	rapports	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	décompte	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 3.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 3
	Année: 2024	Valeur: 3
	Année: 2025	Valeur: 3
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	rapport annuel DSCG	
Mode de collecte des données	exploitation documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DSCG	
Vérification/ Validation des données	DSCG	
Service responsable de la synthèse des données	DSCG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DSCG	
Coût de collecte et d'analyse	non-déterminé	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

■ 9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	CADRE DE TRAVAIL	307 800 000	307 800 000	2 861 000 000	2 475 000 000	3 168 800 000	2 782 800 000
02	PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE	3 216 935 000	3 216 935 000	0	0	3 216 935 000	3 216 935 000
03	SYSTEME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES	59 000 000	59 000 000	0	0	59 000 000	59 000 000
04	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	7 459 646 000	7 459 646 000	0	0	7 459 646 000	7 459 646 000
05	CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES	150 400 000	150 400 000	0	0	150 400 000	150 400 000
06	CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	73 000 000	73 000 000	0	0	73 000 000	73 000 000
07	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	199 700 000	199 700 000	0	0	199 700 000	199 700 000
08	RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS	85 500 000	85 500 000	0	0	85 500 000	85 500 000
09	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	714 700 000	714 700 000	0	0	714 700 000	714 700 000
TOTAL		12 266 681 000	12 266 681 000	2 861 000 000	2 475 000 000	15 127 681 000	14 741 681 000